



## Les conflits sociaux dans l'entreprise : Diagnostic – Prévention - Médiation

La médiation est une méthode de résolution de conflit sans passer par la voie judiciaire. Les solutions sont élaborées par les parties au conflit, eux-mêmes avec l'aide d'un médiateur neutre.

Cette méthode se prête avant tout quand les conflits sont encore jeunes. Des connaissances en diagnostic de conflit permettent de mieux utiliser le potentiel de la médiation et de freiner l'escalade.

### **Lieu**

Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Les Lovières 13, 2720 Tramelan.

### **Durée**

4 heures, y compris un apéritif dînatoire.

### **Date et horaires**

Mardi 19 juin 2007 de 16h30 à 20h30.

### **Animateurs**

Gerhard Pfister, Dr. phil, sociologue et médiateur de Berne, ainsi que Marie Oberli et Jacques Kottelat, co-présidents de l'Association Option Médiation Berne – Jura.

### **Objectifs**

Mieux répondre aux conflits sociaux par les moyens

- du diagnostic : sources et dynamiques des conflits;
- de la prévention : attention aux risques ; halte à l'escalade;
- de la médiation : recherche de solutions « gagnant - gagnant ».

### **Contenu**

- Tour d'horizon des phénomènes de conflits actuels.
- Importance des conflits pour le rendement de l'entreprise (effets sur la productivité et la qualité).
- Approches et méthodes de la prévention.
- Sensibilisation à la médiation (méthode, potentialités et limites).

Centre interrégional de perfectionnement (CIP)  
Direction  
Les Lovières 13  
2720 Tramelan

Affranchir svp

## Public-cible

Ce programme est recommandé à toute personne dirigeant une entreprise, aux cadres, aux responsables des RH, décideurs et acteurs de l'économie.

## Prix

CHF 200.00 comprenant le support de cours et l'apéritif dînatoire.

## Inscription

Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée aux participants **après** le délai d'inscription.

## Délai d'inscription

Jusqu'au 1er juin 2007 au plus tard; comme le nombre de participants est limité à 20 au maximum, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

## Conditions d'annulation

1. Pour chaque action de formation, il y a lieu de respecter le délai d'inscription qui figure ci-dessus.
2. Sauf cas de force majeure dûment justifié, le retrait d'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci des frais d'annulation calculés comme suit dans le cas présent :
  - 2.1. Lorsque l'annulation nous parvient dans les 8 jours suivant le délai d'inscription, les frais se montent à 40 % de la finance d'inscription.
  - 2.2. Lorsque l'annulation nous parvient plus de 8 jours après le délai d'inscription, les frais se montent à 80 % de la finance d'inscription.
  - 2.3. Dès que le cours a commencé, la finance d'inscription est due intégralement.
3. Le CIP se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

## Renseignements

Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Les Lovières 13, 2720 Tramelan  
M. Didier Juillerat, directeur du CIP; tél. 032 486 06 06 et fax 032 486 06 07  
Courriel : didier.juillerat@cip-tramelan.ch.

## Association Option Médiation Berne-Jura

L'association entend encourager dans la région interjurassienne la médiation comme mode de résolution des conflits, notamment en :

- informant et renseignant le public
- réunissant et soutenant les médiateurs et médiatrices
- développant le réseau de médiation
- favorisant la formation (conférence, sensibilisation)
- proposant des médiateurs/trices formés pour la prise en charge de situations conflictuelles.

# Bulletin d'inscription

## RENDEZ-VOUS FORM-ACTION

je m'inscris à la formation « Conflits sociaux » du 19.06.07  
No CIP-330-008-07/1

Nom :	Prénom :
Activité professionnelle :	Tél. privé :
Rue et No :	NP et localité :
Courriel :	
Êtes-vous membre de la CEP ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Employeur (adresse complète) :	Tél. prof. :
	FACTURE à envoyer : <input type="checkbox"/> à moi-même <input type="checkbox"/> à mon employeur / à mon entreprise

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation figurant dans la présente brochure et, par ma signature, les avoir acceptées.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

À retourner au CIP, M. Didier Juillerat, Les Lovières 13, 2720 Tramelan  
jusqu'au 1er juin 2007 au plus tard.